

Villeparisis

Le Mag

#103 AVRIL 2021

www.villeparisis.fr



Environnement

L'affaire de tous

10 > 11

CHANTIERS

Travaux de printemps

13 > 17

DOSSIER

Le budget 2021

25

PORTRAIT

Christian Astruc, entrepreneur

édito

AVRIL 2021

sommaire

5
RETOUR EN IMAGES

7>9
ACTUALITÉS

10>11
SUIVI DE CHANTIERS

13>17
DOSSIER

19>21
LOISIRS

22>24
ENVIRONNEMENT

25
PORTRAIT

27
VIE ÉCONOMIQUE

28
LIBRE EXPRESSION

29
ÉTAT-CIVIL

31
BLOC-NOTE

Prendre soin de notre cadre de vie

Avril est d'ordinaire synonyme du début des beaux-jours et de la possibilité de se retrouver à nouveau en terrasse, en famille ou entre amis. Le signe que l'été approche.

Cette année, les prochaines semaines seront, à nouveau, marquées par des restrictions liées au contexte sanitaire, mais notre mobilisation demeure intacte.

Il y a quelques jours, nous avons voté le premier budget de ce mandat. Un premier budget sans augmentation des taux d'imposition pour les Villeparisiens et sans avoir recours à l'emprunt ! Un budget qui permet d'intervenir efficacement dans les domaines de la culture, de l'éducation, du sport, tout en augmentant les dotations aux associations de la ville. Un budget ambitieux et rigoureux, qui déploie un vaste programme d'investissements tout en préparant l'avenir. Un budget qui, d'autant plus en cette période, préserve les moyens alloués à l'aide sociale et au CCAS, et protège les habitants les plus fragiles.

Se protéger est essentiel pour pouvoir nous retrouver, nous l'espérons dès que possible.

Le printemps est aussi l'occasion, de profiter de notre environnement, de notre cadre de vie, de la nature. C'est d'ailleurs sous le signe de la protection de l'environnement que nous avons souhaité placer ce mois d'avril. Un dossier spécial y est ainsi consacré dans ce magazine.

La protection de l'environnement est un engagement majeur de notre mandat, nous sommes convaincus que la justice climatique et la justice sociale sont les deux faces d'une même pièce, un défi auquel nous devons



répondre, et pour lequel, là aussi, chacun à son niveau peut agir. Les engagements que nous prenons en témoignent.

Le traditionnel « Butinez le printemps » ne pourra malheureusement pas se tenir dans les conditions prévues, mais nous nous mobiliserons ensemble pour proposer des alternatives.

Prenons soin de notre environnement. Prenons soin de notre cadre de vie.

FRÉDÉRIC BOUCHE

Maire de Villeparisis

Vice-président de la Communauté
d'agglomération Roissy Pays de France

retour

EN IMAGES

Mobilisation et manifestations

SOUTIEN AUX DROITS DES FEMMES

Pour la semaine du 8 mars (Journée internationale de lutte pour les Droits des Femmes), la ville s'est mobilisée. Un jeu de piste a été proposé dans Villeparisis pour retrouver les affiches de neuf femmes engagées. Des vidéos ont été proposées sur les réseaux sociaux. La Médiathèque a suggéré à ses usagers une sélection de documents sur le sujet. Et pour lutter contre la précarité menstruelle, une collecte a été organisée les 12 et 13 mars (photo) au centre Leclerc, avec l'association Règles élémentaires. 278 kilos de dons ont été récoltés : 1335 paquets de serviettes hygiéniques, 335 paquets de tampons, 146 autres produits (lingettes, gels...). Six sacs ont été donnés aux Restos du cœur, au Secours populaire, ou mis à disposition des adolescentes à l'Espace Municipal des Jeunes.



LA DICTÉE EN VIDÉO

C'est à l'école Barbara qu'a été filmée la dictée intergénérationnelle du 27 février, retransmise sur internet. Juliette Samson, de l'association Les Citadines, a lu le texte issu du livre de l'écrivaine et comédienne Anny Duperey « Les chats du hasard ». Adjointe au Maire notamment aux Fêtes et aux liens intergénérationnels, Caroline Digard a expliqué que le contexte sanitaire obligeait cette année à cette formule vidéo. D'ordinaire, la dictée fédère une centaine de personnes à l'école Anatole France. Stéphanie Curcio, conseillère municipale déléguée à l'Égalité des Genres, s'est appuyée sur le choix d'Anny Duperey pour lancer la semaine consacrée aux Droits des Femmes.



CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Villeparisis a commémoré la Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Une cérémonie s'est tenue au monument aux Morts, place Henri Barbusse, en présence du maire Frédéric Bouche, des élus municipaux et du député Rodrigue Kokouendo. La commémoration était menée par William Musumeci, conseiller délégué au Devoir de Mémoire, en présence notamment de Claude Pally, président du Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (CEACVG), et de représentants des pompiers.





« Les Préludes » : encore 6 logements à acheter

Il reste six logements disponibles (trois T3 et trois T4) dans la future résidence « Les Préludes ». Ce programme immobilier d'un total de 13 logements (avec parking souterrain) est mené par le bailleur social 3F avec le soutien de la Ville au 80-84 avenue du Général-de-Gaulle. Il permet l'accès social à la propriété (PSLA). Les futurs acquéreurs seront locataires pendant un an dans le cadre du parcours résidentiel locatif. Puis ils auront la possibilité ou non de lever l'option d'achat. Ils bénéficieront notamment de la TVA réduite de 5,5%, d'une garantie de rachat et de relogement (sous condition) en cas de non levée d'option, de l'exonération de taxe foncière pendant 15 ans, de frais de notaire réduits et d'un prêt bancaire à taux zéro.

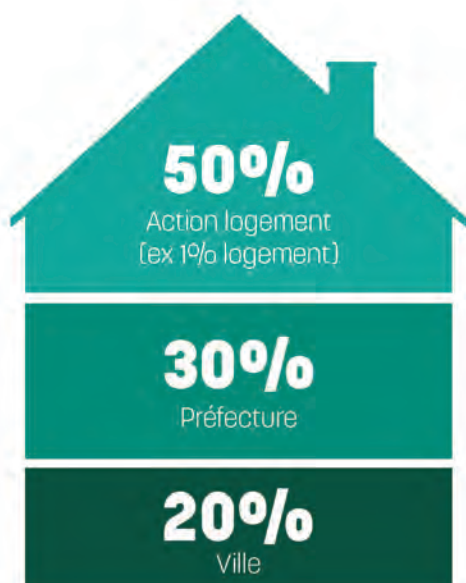
Logement social DEMANDE, MODE D'EMPLOI

En décembre, la Ville a récupéré une meilleure maîtrise de son urbanisme en n'étant plus « carencée », après avoir été sanctionnée par l'État faute d'un volume suffisant de logements sociaux. La Ville récupère donc notamment en 2021 la capacité de présenter des dossiers d'habitants aux différents **bailleurs sociaux, qui décident toujours en dernier lieu**. La Ville n'attribue pas. Rappelons que la mairie ne propose des candidats que sur 20 % du parc locatif social. Pour le reste de ces logements, ce sont principalement la Préfecture et Action Logement (ex-1 % patronal) qui présentent des dossiers.

En fonction du type de logement vacant (T2, T3, T4...), des critères sociaux sont notamment pris en compte, selon une grille de cotation, la même pour tous. C'est un outil d'aide à la décision. Les dossiers ayant le plus de points pour le logement proposé sont soumis à une commission municipale. Il est donc **essentiel de penser à remettre à jour le dossier qu'on a créé à chaque changement de situation**, et de fournir tous les justificatifs utiles et récents. À noter que ce même dossier est valable pour toutes les villes de l'Île-de-France. Ensuite, le parcours est en deux étapes. Les candidatures correspondant le mieux

au profil du logement vacant sont donc présentées à cette commission municipale de désignation, qui en retient finalement trois. Celles-ci sont ensuite proposées **au bailleur (propriétaire des lieux), qui fera seul son choix**, en fin de compte.

Plus d'informations sur service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869



VILLEPARISIS : Le logement social EN CHIFFRES	
	20,8% de logements sociaux (janv. 2020)
	Résidences principales : 10 596 dont 2 201 logements sociaux (janv. 2020)
	Actuellement 1 500 demandeurs de logement
	12 bailleurs sociaux présents à Villeparisis
	Type de logements sociaux demandés à Villeparisis : T1 (11%), T2 (28%), T3 (34%) et T4 - T5 (27%)

En bref...

Déclarez vos travaux

Le contexte sanitaire actuel a mené parfois les habitants confinés chez eux à se lancer dans des travaux. Saine occupation en temps de confinement, sauf quand on s'affranchit des obligations et des autorisations d'urbanisme. Avant tous travaux sur vos clôtures, vos façades, en cas de désir d'agrandir votre logement, **pensez à consulter le service Urbanisme de la mairie**, pour connaître vos possibilités, ainsi que les démarches administratives à suivre. De même, avant de transformer votre garage en pièce supplémentaire, par exemple, renseignez-vous auprès de ce service municipal afin de savoir si votre projet est réalisable. Il faut en effet tenir compte de la configuration de votre habitation et de votre parcelle par rapport au Plan Local d'Urbanisme. Pour rappel, ce PLU régit les règles de constructibilité et d'aménagement à Villeparisis. Et quand les travaux sont autorisés par la Mairie, n'oubliez pas d'accrocher visiblement le panneau d'affichage de l'autorisation, comportant la nature des travaux.

Plus d'infos sur Villeparisis.fr
ou au 01 64 67 52 89.

Aide au logement

Accompagner les salariés fragilisés par la crise sanitaire en leur versant une aide exceptionnelle de 150 euros mensuelle pour payer leur loyer ou leur prêt immobilier : c'est ce que propose Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, qui gère la participation des employeurs à l'effort de construction (l'ex 1 % logement). Cette aide aux impayés accompagne en priorité les travailleurs en difficulté. Elle est renouvelable jusqu'à 6 mois pour les personnes en situation de perte d'emploi, 2 mois (soit 300 euros) pour les salariés. Il faut toutefois remplir des conditions liées à la nature du logement, au profil du bénéficiaire et à un plafond de ressource.

Renseignements sur actionlogement.fr

Structure information jeunesse BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE



Afin de soutenir les jeunes Villeparisiens, la Ville a décidé de leur faciliter à nouveau cette année l'inscription au permis de conduire. **Une partie du coût est pris en charge, à hauteur de 350 euros**, versés directement à une auto-école de la commune (uniquement) choisie par le jeune lorsque ce dernier aura réussi l'épreuve théorique du permis. En contrepartie, il s'engagera notamment à sensibiliser d'autres jeunes aux règles de la sécurité routière, dans les centres de loisirs ou à l'EMJ par exemple. Vingt places sont proposées aux 16-25 ans (c'était à partir de 18 ans jusqu'ici) en 2021. Les candidats à

la conduite accompagnée sont donc désormais pris en compte. Certains critères ont été toutefois fixés : il est nécessaire d'habiter la ville, et ne pas bénéficier déjà d'un autre dispositif d'aide. Pour prétendre à cette bourse, il faut **joindre la Structure Information Jeunesse** (ex-PIJ) et y retirer un dossier à remplir, puis lui retourner. Une Commission d'attribution se réunira plusieurs fois par an afin d'étudier les candidatures. La décision sera notifiée par courrier.

Renseignements à la SIJ,
40 avenue du Général-de-Gaulle.
Tél. : 01 60 21 49 11 et sur Villeparisis.fr

Point conseil budget Prévenir les difficultés financières

Pour aider les personnes dans la gestion de leur budget, faisant face à une situation difficile, ou pour anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle, un Point conseil budget est ouvert au public à Villeparisis.

En aidant les familles qui en auraient besoin (et pas que des personnes en situation de précarité), le but est **d'anticiper le plus tôt possible une situation menant au surendettement**, ou de la gérer au mieux quand elle survient.

Dans la confidentialité des informations, ce Point conseil budget met à disposition une conseillère en économie familiale et sociale. En réalisant un diagnostic complet de la situation, elle pourra apporter des recommandations, favoriser l'obtention d'aides, intervenir auprès de créanciers ou orienter vers un accompagnement.

Cette **permanence se tient sur rendez-vous** en appelant l'accueil du Centre communal d'action sociale (CCAS). Le numéro est le 01 64 67 52 46 (ou le 52 34).



Démocratie participative MARS, LE MOIS DU LANCEMENT

Écouter, construire, choisir : mars aura été le mois du lancement de la Démocratie participative à Villeparisis. La barre des 200 candidatures d'habitants intéressés a été franchie pour intégrer le Conseil de Participation Citoyenne (CPC) en construction. **Le tirage au sort des 35 membres et autant de suppléants a été effectué le 25 mars**, retransmis sur les réseaux sociaux de la Ville, et disponible ensuite en replay. La première réunion du CPC doit intervenir en avril. Auparavant, le 17 mars précédent, une atelier de concertation par visio s'est

tenue avec le maire Frédéric Bouche, Michèle Pélabère (Maire-adjointe chargée de la Participation citoyenne) et environ 90 habitants qui ont candidaté afin de construire ensemble le fonctionnement du Conseil de Participation Citoyenne. Les 12 et 24 mars, un stand mobile est parti dialoguer et recueillir les attentes des habitants au marché, au centre Leclerc, près de l'école Anatole France et à la gare RER. Le 12, trois élus étaient présents lors de ce temps d'échange : Michèle Pélabère, Nassera Zoubir et Rachid Benyahia.

Jeunes Les Conseils s'installent

Élus en fin d'année dernière parmi les élèves de 6^e des collèges Jacques Monod, Gérard Philippe et Marthe Simard, après une campagne de candidature, **14 nouveaux membres font leur entrée au Conseil municipal des jeunes (CMJ)**. Ce sera samedi 17 avril au matin en mairie (sous réserve), lors d'une séance solennelle d'installation. Initialement prévue en janvier dernier, elle a été retardée par le contexte sanitaire. Ils seront accueillis par le maire Frédéric Bouche et par son adjoint à l'Éducation et aux Conseils des jeunes Alain Gorez, qui leur remettront leur écharpe tricolore. Les 13 membres du CMJ en fin de mandat (le mandat est de deux ans) quitteront leurs fonctions et recevront un diplôme. 10 autres entament leur deuxième année de mandat. Une vidéo devrait être

présentée où les jeunes élus parleront de cette expérience d'apprentissage citoyen et de participation à la vie de la ville. Eux aussi désignés en fin d'année lors d'un scrutin le 27 novembre dans les CM1 des écoles élémentaires, **les membres du Conseil communal d'Enfants (CCE)** entreront finalement en fonction le 10 avril au matin (sous réserve également de la situation sanitaire) pour un renouvellement de la moitié de ses 34 membres. Sortants et nouveaux seront également reçus en mairie par les élus. Les conseillers en cours de mandat suivront l'assemblée depuis l'accueil de loisirs Berny par vidéo. Il a en effet été décidé de limiter les groupes et les déplacements, afin d'accueillir jeunes et parents en toute sécurité.

École A.France : circulation modifiée

Du mardi 6 avril au mardi 6 juillet, la circulation sera provisoirement interdite aux véhicules avenue Anatole France (dans la portion devant les écoles entre l'avenue du Général de Gaulle et l'avenue Aristide Briand). Ce sera applicable le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 8 h 45, de 11 h 15 à 11 h 45, de 13 h 15 à 13 h 45 et de 16 heures à 16 h 45. Cet arrêté municipal ne concerne pas les personnes s'occupant d'élève handicapé scolarisé.

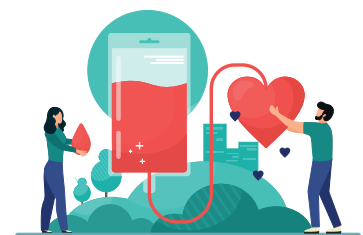
Élections de juin : s'inscrire pour voter

Les 13 et 20 juin 2021 auront lieu les élections régionales et départementales si le contexte sanitaire le permet. Les électeurs qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales, peuvent le faire jusqu'au 7 mai. Pour vous inscrire, aller sur le site service-public.fr, puis « particuliers/vos droits/N47 ». Pour donner procuration, confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune. Crise sanitaire oblige, chaque électeur peut disposer de deux procurations. Se rendre au commissariat muni d'un document d'identité (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) et du formulaire de vote par procuration.

Don du sang le 9 avril

Une collecte de sang est organisée vendredi 9 avril de 14 heures à 19h30 à l'accueil de loisirs Berny (61 rue de Ruzé). Pour y participer, il faut prendre rendez-vous à l'adresse : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Se présenter avec une pièce d'identité (ou sa carte de donneur), être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50 kilos. Il est recommandé de ne pas être à jeun. Après 19 h, se munir de son attestation de déplacement dérogatoire au motif « assistance aux personnes vulnérables ».

Renseignements sur dondesang.efs.sante.fr.



SUIVI DE CHANTIERS

Agents des services techniques ou entreprises mandatées ont mené pendant les vacances de printemps de nouveaux chantiers d'entretien à travers la ville, dans les écoles ou dans les rues. Tour d'horizon.

Dans les bâtiments



1. Dans la salle de motricité de l'école maternelle **Aristide Briand**, réfection de la peinture, des luminaires et remplacement du revêtement de sol (type sol souple). Il s'agit de la première partie d'un chantier qui concernera au printemps les couloirs adjacents, le hall d'entrée et un bureau.

2. Au **groupe scolaire Célestin Freinet**. La peinture a été refaite dans une classe de l'école, et le revêtement de sol a été remplacé. L'éclairage a également été modernisé dans la classe voisine (luminaires à led désormais). Dans des sanitaires, la peinture et l'éclairage ont été refaits, et de la faïence a été posée aux murs.



4. A l'école maternelle **Normandie Niemen**, les agents de la Ville ont repeint le bureau de direction.



3. Des travaux d'isolation des combles ont été menés dans l'école **Charlemagne**.

5. Dans la cour de l'école maternelle **du Mail de l'Ourcq**, travaux de sécurisation : pose par les agents techniques municipaux d'un écran de protection près de la grille d'entrée et de planches en PVC imputrescible sur les jardinières extérieures (en remplacement du bois).



Travaux de voirie



6. Afin de faciliter et sécuriser le passage des familles, élargissement et réfection du cheminement piétonnier de l'allée des Cerisiers, aux abords de l'école maternelle Kergomard.



7. Rue des Tilleuls (à Boisparisis), des ralentisseurs ont été transformés en deux fois deux coussins berlinois bétonnés.



8. Rue de la Reneuse, réfection de la chaussée, avec également la création d'un ralentisseur pour sécuriser le passage piéton et la sortie du parking du centre commercial.



9. Avenue de Berny et rue de Ruzé, rue de Ruzé, en lien avec l'assainissement du troisième collège, d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF) mène depuis février des travaux d'assainissement, en séparant les réseaux d'eaux usées et d'eau pluviale. Pour cela, la voie a été barrée, et une tranchée ouverte, profonde jusqu'à 5 mètres.

dossier

BUDGET

Réinvestir dans la ville

Adopté en séance du Conseil municipal du 30 mars, après un débat sur ses grandes orientations le 2 mars, le budget 2021 fixe les dépenses et les recettes pour l'année. Il établit aussi les choix et les priorités de la nouvelle municipalité pour le fonctionnement et les investissements de la Collectivité. En jeu : la vie quotidienne des Villeparisiens. Explications.

Finances

Des orientations claires pour la Ville

Respecter les engagements de campagne, tout en tenant compte d'un contexte sanitaire qui oblige à s'adapter en permanence : c'est l'équation complexe qui contraint ce premier budget de la nouvelle municipalité. Celui-ci prévoit 42 661 385 euros de dépenses globales. 32 506 512 euros seront consacrés aux dépenses de fonctionnement et 10 154 872 euros à l'investissement. Il se caractérise par une maîtrise

des dépenses, tout en recherchant de nouveaux financements possibles. Les taux communaux pour les impôts locaux resteront inchangés en 2021. Ce budget permet de construire une ville plus participative en s'ouvrant aux habitants, plus verte et écologique, plus solidaire. Maire-adjointe chargée des Finances et de la Commande publique, Stéphanie Devaux explique quels en sont les grands axes.

La crise sanitaire, le contexte général de récession : dans quelle mesure le budget 2021 est-il impacté ?

Nous avons choisi d'être prudents. Les associations, le sport, la culture, les locations de salles, les séjours pour la jeunesse, les festivités... Tout est impacté. Et jusqu'à quand ? Au niveau économique, c'est difficile aussi. Si l'on se projette sur 2022, nous nous attendons à trouver de la précarité sociale, des familles en difficulté par exemple, ce qui nous mènera à peut-être à réajuster les budgets suivants.

Vous faites un bilan sévère du manque d'investissements des dernières années. La ville est-elle aujourd'hui sous-équipée ?

C'est vrai que la dette a été réduite. Mais il y a eu très peu de gros investissements réalisés, notamment dans les domaines scolaires et sportifs. Nous avons des bâtiments vétustes et insuffisamment entretenus. Il manque des équipements indispensables à la population. Nous avons trouvé une ville vieillissante. Il est temps d'impulser une nouvelle dynamique.

Ce budget donne le coup d'envoi d'un programme pluriannuel d'investissement d'environ 35 millions d'euros (hors subventions) sur le mandat. À quoi s'attendre ?

Pour 2021, nous allons rénover le marché couvert, acquérir et aménager un équipement de proximité au Mail de l'Ourcq, acquérir un bus citoyen pour la Démocratie participative, réaliser un terrain de sport en synthétique, rénover les pistes de BMX et de roller. Viendront plus tard le groupe scolaire, une salle de gymnastique, le nouveau conservatoire, une Maison de l'environnement, une salle dédiée aux arts martiaux. On peut aussi ajouter le déploiement de la phase 4 de la vidéo-protection et des dispositifs de circulation dans la ville adaptés aux modes doux.

Le budget définit aussi des priorités de travail. Lesquels ?

Ce premier budget du mandat lance une nouveauté : la démocratie participative, avec la participation accrue des habitants à la vie de la Cité. Nous comptons aussi présenter un programme diversifié d'actions pour l'éducation, le sport, la culture, les loisirs et l'animation. Tout ce qui fait grandir, permet de s'émanciper, de s'ouvrir vers l'autre. Bref, de vivre ensemble. Cela s'accompagnera de l'augmentation du volume global des subventions aux associations. Ajoutons la maîtrise de notre environnement urbain et l'amélioration du cadre de vie. Nous redonnerons de la place aux piétons, aux vélos et aux mobilités douces. Nous serons attentifs à accompagner les populations les plus fragiles et socialement en difficulté, en préservant les moyens donnés à l'aide sociale et au CCAS. Enfin, la Ville veut assurer la tranquillité publique, en se mobilisant avec les acteurs du territoire.

Tout cela sans augmenter en 2021 la part communale des taux d'imposition locaux, ni de recours à l'emprunt, avec une dette qui baisse.

Oui. Pour cela, nous allons activement chercher d'autres recettes. Là aussi, c'est nouveau, et c'est le moment puisque l'État met en place des dispositifs. Nous voulons diversifier nos sources de financement, comme par exemple passer des partenariats avec des entreprises locales sous la forme de mécénat. Nous irons aussi chercher des fonds auprès de l'Europe, de la Communauté d'agglomération, de la CAF. Même un petit projet peut être subventionné. Par exemple, nous avons signé le 15 mars avec la Région un contrat apportant un million d'euros pour la rénovation du marché couvert et les futurs travaux du conservatoire.



*Nous avons trouvé une ville vieillissante.
Il est temps d'impulser une nouvelle dynamique.*

STÉPHANIE DEVAUX

MAIRE-ADJOINTE CHARGÉE DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Le budget de fonctionnement

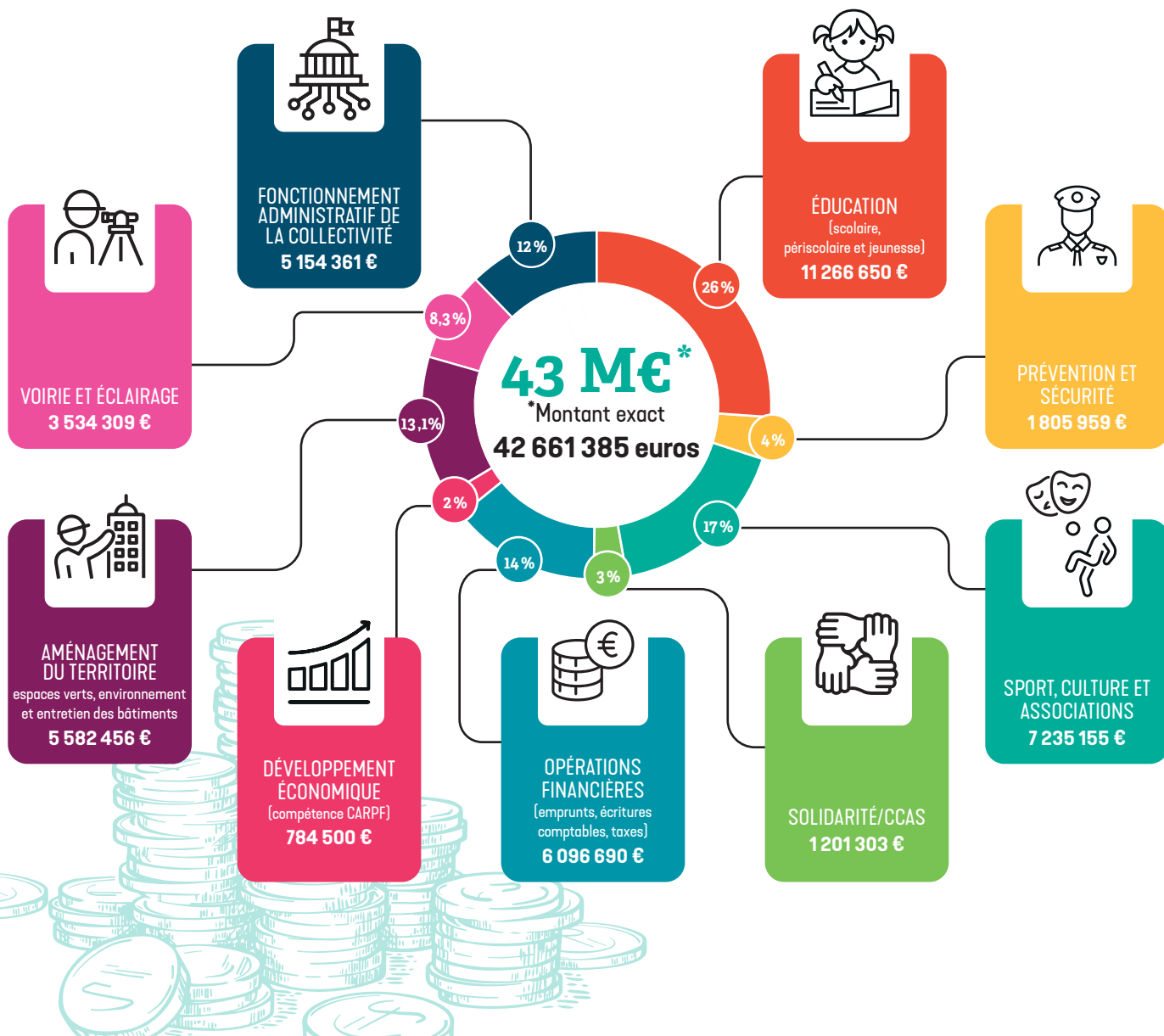
Quelle évolution pour les recettes ? Quel impact de la crise sanitaire ? Dans un contexte incertain, la collectivité choisit de poursuivre une politique de gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement de la commune. **Elle préserve ainsi également sa capacité à investir dans la ville.** Près de la moitié des 32,5 millions d'euros de ce budget de fonctionnement (53,15 %) représentent les charges de personnel. 484 agents composent la collectivité (deux de moins qu'en 2019). Les deux tiers sont des femmes. Un redécoupage des services municipaux et l'apparition de nouvelles entités (environnement, culture, sport) entendent améliorer le service rendu à la population, et faire de Villeparisis une ville plus dynamique, plus verte, plus solidaire. Ce budget de fonctionnement permet aussi

de subventionner plusieurs organismes publics et associatifs. C'est notamment le cas du Centre communal d'action sociale (CCAS) pour 1166500 euros, du Centre culturel (942113 euros), de la Maison Pour Tous (521813 euros), et de nombreuses autres associations de la ville, avec un volume global de subventions en hausse. Côté recettes, elles proviennent surtout de la fiscalité directe locale ainsi que des dotations de l'État et de la Région notamment. S'ajoutent les recettes de la cantine, des accueils de loisirs, des locations de salles... La différence entre les recettes et les dépenses génère de l'épargne (3020020 euros pour 2021), disponible pour pouvoir investir sans avoir à emprunter. Rappelons qu'une ville a l'obligation de présenter un budget équilibré.

LE MOT Endettement

L'endettement de la Ville continue de baisser cette année. Si elle s'élevait au 1^{er} janvier 2021 à 6 295 267 euros, la dette sera de 5 216 940 euros fin 2021. Elle représente 238 euros par an et par habitant, contre 1109 euros par an et par habitant pour des communes comparables. Par ailleurs, la Ville n'aura pas recours à l'emprunt en 2021. Elle peut investir grâce à ses ressources propres.

Dépenses totales par grands secteurs, intégrant les coûts de fonctionnement et d'investissement



LE CHIFFRE

3,7 M€

Les associations sont des partenaires indispensables de la Ville. Un soutien important leur est apporté, en hausse cette année, à hauteur de 3,7 millions d'euros, destiné aux associations sportives, culturelles, sociales, mais aussi au Centre communal d'action sociale, au centre culturel ou encore à la Maison pour tous.

Le budget d'investissement

Financer les réalisations prévues au sein de la ville : c'est l'objet du budget d'investissement. Ces dépenses s'élèveront en 2021 à 10 154 872 euros. Outre un remboursement de l'emprunt en cours, permettant de ramener la dette municipale à 5,2 millions d'euros en fin d'année, **ce budget lance un programme pluriannuel d'investissement.** Certains grands projets verront le jour en 2021 (voir ci-dessous). D'autres viendront plus tard dans le mandat, comme par exemple la construction

d'un groupe scolaire, d'une salle de gymnastique, d'un conservatoire, d'une maison de l'environnement, d'une salle dédiée aux arts martiaux. Sont également envisagés la phase 4 de la vidéo-protection et des dispositifs de circulation adaptés aux modes doux. Parallèlement, la Ville poursuivra et intensifiera son travail en matière d'accessibilité des bâtiments publics, l'entretien du patrimoine bâti et la rénovation des voiries de Villeparisis.



Travaux de voiries

Près de **2,1 millions d'euros** seront consacrés à entretenir et rénover les chaussées, les trottoirs, à réparer les nids de poule. Un pôle gare pour les bus sera ainsi créé par exemple en sortie de ville côté rond-point Jean Moulin, à la suite des travaux du Département sur les entrées et sorties de RN3. Ou encore les rues Racine et Descartes seront rénovées après des travaux d'assainissement de la Communauté d'agglomération (CARPF). 725 000 euros sont par ailleurs destinés à améliorer l'éclairage public.

Acquisition d'un bus citoyen

Pour un coût de **180 000 euros**, ce minibus électrique (écologique) aux couleurs de la Ville sillonnera dès septembre les quartiers à la rencontre des habitants, dans le cadre de la démarche de Démocratie participative. Élus et services municipaux viendront dialoguer, expliquer les projets, recueillir les suggestions, les bonnes idées et les retours d'expérience.



Rénovation de la piste de roller

À la piste de roller du quartier du Poitou, la zone de roulement de la piste en enrobé va être complètement refaite cet été. Coût du chantier : **200 000 euros.**



Travaux d'accessibilité des bâtiments publics et d'entretien du patrimoine bâti

Près de **2,2 millions d'euros** serviront à l'entretien de ce patrimoine, dont 1,09 million d'euros de travaux divers dans les bâtiments scolaires. Par exemple dans les écoles Joliot-Curie et Ernest Renan.

Les grands projets de l'année 2021



La rénovation du marché couvert

Il sera investi **1,95 million d'euros** sur deux ans pour ce projet de réhabilitation du marché forain du Mail de l'Ourcq, avec notamment la rénovation de la halle, sa mise aux normes sécurité incendie et personnes à mobilité réduite. Des travaux de peinture et de remplacement de l'éclairage sont aussi planifiés. Début du chantier cet été.



Rénovation de la piste de BMX

Située à Boisparisis, la piste de BMX (vélo tout terrain) va être réhabilitée et améliorée. **275 000 euros** (hors études et traitement du sol) seront alloués à cette opération. Une butte de départ va notamment être créée.

Acquisition et aménagement d'un équipement de proximité au Mail de l'Ourcq

160 000 euros sont budgétés pour ce local de l'avenue des Chênes (donnant sur la place Wathlingen), près du marché. Il s'agit d'ouvrir une Maison de l'accès aux droits, espace de lien social où les habitants pourraient trouver de l'aide pour des démarches administratives et de l'information en matière de logement, d'aide aux victimes, de droit du travail ou à la retraite, de prévention du surendettement, de droit de la famille... Travaux prévus cet été, ouverture au dernier trimestre 2021.

Réalisation d'un terrain synthétique

Au stade des Petits Marais démarrera cet été la rénovation du terrain stabilisé, qui sera aussi utile au collège. Coût prévu: **843 000 euros**.

loisirs



20
MÉDIATHÈQUE

21
CENTRE CULTUREL

21
ORCHESTRE À L'ÉCOLE

À la médiathèque municipale Plus pratique, plus varié



Faciliter l'accès, élargir son public : la médiathèque municipale Elsa Triolet poursuit son grand chantier. Après la gratuité de l'inscription en janvier dernier, elle proposera mi-avril l'accès à un nouveau portail en ligne. Simple et évolutif, ce site est mis à disposition des habitants par la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF).

En effet, en intégrant récemment le réseau des bibliothèques de l'agglomération, l'établissement villeparisien bénéficiera désormais de la richesse du catalogue de 21 communes de Seine-et-Marne et du Val d'Oise. **Résultat : encore davantage de documents à lire et à voir, plus de musique à écouter.** Car ce système permet d'emprunter depuis Villeparisis des documents disponibles dans d'autres médiathèques.

Sur ce portail collectif, qui présentera le fonds commun, la médiathèque aura sa page, son espace dédié. Il est prévu de faciliter la lecture à l'écran pour les malvoyants, ainsi qu'une version en anglais si besoin.

Donner la parole aux utilisateurs

Outre les réservations de documents et les prolongations d'emprunts en ligne (déjà réalisables), la recherche documentaire sera facilitée. Il sera possible de se préinscrire sur ce site, ou encore d'enregistrer ses centres d'intérêt afin de recevoir une information ciblée. Le portail donnera aussi la parole aux utilisateurs. On pourra y commenter une lecture, recommander un coup de cœur, ou encore s'inscrire à la newsletter. Un agenda répertoriera toutes les animations des médiathèques de l'agglomération, et donnera la possibilité de s'y inscrire.

Pour accompagner cette évolution, la médiathèque sera fermée du mardi 13 au vendredi 16 avril inclus afin que le personnel municipal et intercommunal soit formé à ce nouvel outil. **Des séances de présentation seront proposées au public les 14 et 15 mai, les 4 et 5 juin.**

Retrouvez le portail : mediatheques.roissypaysdefrance.fr. Cliquez sur le menu au centre pour trouver la page Villeparisis.



À l'agenda

(Sous réserve du contexte sanitaire)

En avril

DE NOMBREUX ATELIERS NUMÉRIQUES POUR ADULTES ET ADOS (10-15 ANS) SONT ORGANISÉS ENTRE AVRIL ET JUIN. PROGRAMME COMPLET SUR VILLEPARISIS.FR.

ATELIER TOUT-PETITS (AVEC LA PARENTHÈSE)

SAMEDI 17 AVRIL DE 10 H À 12 H :

« J'AI DESCENDU DANS MON JARDIN ».

RACONTOIR

MERCREDI 21 AVRIL À 14 H 30 :

POUR LES PLUS DE 6 ANS.

En mai

RACONTOIR

MERCREDI 12 MAI À 14H30

POUR LES PLUS DE 6 ANS.

MUSIQUE EN MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 19 MAI, DEUX MINI-CONCERTS DU CONSERVATOIRE À 16 H ET À 17 H.

ATELIER TOUT-PETITS (AVEC LA PARENTHÈSE)

SAMEDI 22 MAI DE 10 H À 12 H :

« J'AI DESCENDU DANS MON JARDIN ».

MUSIQUE EN MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 29 MAI : DEUX MINI-CONCERTS DU CONSERVATOIRE À 16 H ET À 17 H.

En juin

BRADERIE ANNUELLE BRIC À BOOK

DU 4 AU 26 JUIN : OUVERTURE VENDREDI 4 DE 18 H 30 À 20 H 30 EN PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE.

Pour aller plus loin

Bien sûr, il y a les livres, la lecture de la presse, la musique, les films, séries et documentaires à la demande ou le coaching en jeux vidéo. Mais ce portail, accessible tant depuis un PC que sur son smartphone, brasse de nombreux thèmes de la vie quotidienne. Ainsi, le catalogue propose d'apprendre 120 langues (dont le français, très demandé). Des vidéos aident à se démêler des problèmes d'informatique. Un service complet de soutien scolaire propose toutes les matières du CP à la terminale et aux CAP/BEP. On peut aussi s'exercer en ligne aux codes et permis de conduire, ou trouver de bons réflexes de premiers secours. Le portail permet encore d'accéder à des modèles de lettres et de contrats rédigés par des juristes et avocats. Des vidéos permettent d'améliorer notre qualité de vie grâce à des conseils bien-être, santé et sport, avec exemples et exercices. Des milliers de recettes de cuisine et des conseils de nutrition sont par ailleurs à disposition.

Centre culturel Jacques Prévert

120 écoliers pour un concerto



Drôle d'expérience musicale pour près de 120 écoliers et collégiens de Villeparisis. Issus de classes de CM2 (écoles Joliot-Curie et Barbara) et de 6^e (collèges Gérard Philipe et Jacques Monod), ils se produiront le 1^{er} juin sur la scène du Centre culturel Jacques Prévert, interprétant « Meeting in Blue », une œuvre de François Jeanneau. Là, accompagnés des musiciens de l'Orchestre national d'Ile-de-France et

d'un quartet de jazz, ils proposeront un ballet tout en gestuelle, déclenchant des séquences chorégraphiées, mais aussi en grande partie basé sur des temps d'improvisation (l'art du soundpainting). Depuis décembre, ils se retrouvent chaque semaine dans leur classe pour répéter, et chaque mois au centre culturel pour apprendre à être dirigés. C'était ici le cas le 9 mars dernier.

Projet Démon

D'un concert à l'autre

Si le contexte sanitaire le permet, 11 enfants du quartier prioritaire de Villeparisis, flûtistes, clarinettes, vivront le 6 juin l'expérience d'un concert d'orchestre d'une centaine de jeunes artistes. Ce sera à Arnouville (Val d'Oise, près du Bourget). **Scolarisés dans les écoles Barbara et Joliot-Curie, ils ont intégré fin 2019 le projet Démon**, mené sous l'égide de musiciens professionnels de la Philharmonie de Paris, avec le soutien de la Communauté d'agglomération (CARPF). Six autres villes de l'agglomération sont associées.

Prestation virtuelle

C'est le conservatoire municipal qui pilote ce travail pour Villeparisis, dans le cadre de l'une de ses missions : le développement de l'éducation artistique et culturelle. Autrement dit, donner la possibilité de découvrir et de pratiquer la musique classique. Les écoliers se sont d'abord familiarisés avec le chant, la danse, avant de recevoir début 2020 leur instrument (flûte traversière ou clarinette), prêté pour trois ans.

Si le concert commun prévu au terme de

la saison 2019-2020 n'a pu se tenir, Covid oblige, l'activité s'est toutefois poursuivie en vidéo, puis au travers d'une prestation virtuelle en ligne. Au programme : un extrait des « Indes galantes » de Jean-Philippe Rameau, et « Le Roi V'lan », jeu d'orchestre extrait du « Voyage dans la lune » de Jacques Offenbach. Une nouvelle pièce instrumentale est travaillée pour juin prochain, accompagnée du chant italien « Bella ciao ».

[Voir la vidéo du concert 2020 sur villeparisis.fr](https://villeparisis.fr)

Environnement En avril, jamais ne te défile

Nos écosystèmes sont endommagés. Des espèces disparaissent. Cette prise de conscience doit se traduire au quotidien. Ce quotidien démarre dans les jardins pavillonnaires, dans les rues, dans les espaces verts de Villeparisis, dans les pratiques de tri et de recyclage de chacun. Pour le rappeler, pour sensibiliser encore autour de ce bien commun, la Ville lance en avril le mois de l'environnement. Préserver la biodiversité et mener une politique volontariste en la matière : c'est une des priorités de l'équipe municipale, et un de ses engagements. À la mairie, un service dédié vient d'être créé. L'idée selon Philippe Le Clerre, maire-adjoint chargé de l'Environnement, des mobilités douces, de l'énergie et des déchets, c'est de **repenser la façon dont l'écologie peut continuer d'imprégner notre quotidien**. Ainsi, depuis 2012, la Ville n'utilise plus de produits phytosanitaires (des pesticides) dans l'espace public. Une labellisation « zéro phyto » est en préparation, tout comme un arrêté municipal limitant à Villeparisis l'usage des pesticides dangereux pour la santé. Cela passe aussi par réaffirmer les « bons gestes » à adopter. **Une infographie rappelle (p. 24) quelques conseils**. Des règles qui peuvent nous faire réfléchir et changer nos habitudes. Plantes, animaux : nous ne sommes pas seuls à nous partager la ville. Ce mois de l'environnement rappellera quelques clés utiles pour que chacun s'investisse, quelques idées à adopter, tout en s'amusant en famille.

Demandez le programme

(Sous réserve du contexte sanitaire. Programme complet sur Villeparisis.fr)

CE MOIS D'AVRIL DEVRAIT ÊTRE MARQUÉ PAR TROIS TEMPS FORTS.

SAMEDI 10 AVRIL (14H À 16H30)

Un « Nettoyage citoyen » est organisé pour sensibiliser sur le ramassage des déchets (mégots, canettes) et les incivilités. Ce moment convivial rassemblera des équipes réduites à 6 personnes maximum en 7 points de la ville en collaboration avec l'Espace municipal des jeunes et l'association Sport jeune vacances. Inscriptions

obligatoires sur Villeparisis.fr ou au 01 60 21 21 01. Les mobilités douces à l'honneur.

SAMEDI 17 AVRIL (À PARTIR DE 14H)

À la découverte de l'étang de Villeparisis. Balade urbaine à pied entre la ville et l'étang, en compagnie d'associations villeparisiennes.

SAMEDI 24 AVRIL (À 14H)

La boucle verte de Villeparisis, pour une balade à vélo.



thèmes liés à la transition écologique seront évoqués : rénovation thermique des bâtiments, mobilités douces, construction d'une future Maison de l'environnement, organisation du mois de l'environnement...

Environnement : un service dédié

Il est nouvellement créé, pour répondre à une priorité municipale : c'est le service environnement. Installé au sein des Services techniques de la Ville, ce service a vu l'arrivée début mars d'une responsable environnement et développement durable. Un deuxième agent l'a rejointe. Ce service va travailler de manière « transversale » avec d'autres services municipaux (Espaces verts, jeunesse, événementiel...) dès lors que des

Des agents qui rendent la vi(II)e belle

La ville est leur domaine, notre patrimoine public commun. Quasiment 42 hectares d'espaces verts sont disséminés dans Villeparisis, à entretenir, à embellir, à protéger. 12 agents municipaux veillent sur 34 de ces hectares de verdure. Le reste est confié à un prestataire, qui vient tondre régulièrement, pour compléter. Une tâche de tous les instants.

Alors, ils (et elles) désherbent, taillent, tondent, ramassent les feuilles mortes, déposent du paillage. Ils replantent aussi des massifs fleuris, au parc Balzac, au rond-point Salengro, à l'entrée de ville côté Placo, devant la Résidence Octave Landry, devant le centre culturel, au monument aux Morts ou encore au cimetière. Aux beaux jours, ces agents parent la commune de mille couleurs. Au rythme du temps, selon le cycle des saisons, on tond de mars à octobre. On élague les arbres, dans les cours d'écoles notamment, de fin octobre à fin mars. Le désherbage, c'est toute l'année sur la voirie. **Ils n'utilisent plus de produits chimiques depuis 2012.** La population a parfois dû apprendre à revoir apparaître quelques herbes folles. Mais n'est-ce pas la nature ? Au sein des Services Techniques (et de son pôle Propreté), tout est cependant maîtrisé, à la binette, au balai métallique ou désormais à la machine à eau brûlante sous pression (160°). Une a été achetée en 2020. Une autre est prévue cette année. Cet achat a changé la donne, facilitant la biodiversité et l'entretien, notamment au cimetière où un passage est programmé tous les quinze jours. Rappelons qu'il revient aux familles de nettoyer leur concession.

Mi-mars dernier, les premières tontes intervenaient dans la ville. On ramasse cette première herbe, mais les suivantes seront laissées sur place pour créer de



l'humus ou servir de paillage. **Des équipes intervenaient aussi dans les écoles pour tailler les arbres et remettre les potagers pédagogiques en état.** Deux ont été créés en pleine terre (Kergomard et Freinet), qu'il

faut retourner. Les autres sont en bac, dont il faut changer la terre. Souvent, un bac à compost accompagne ces potagers. C'est dès le plus jeune âge qu'il faut apprendre à se réapproprier notre environnement.

Environnement

Faire son compost

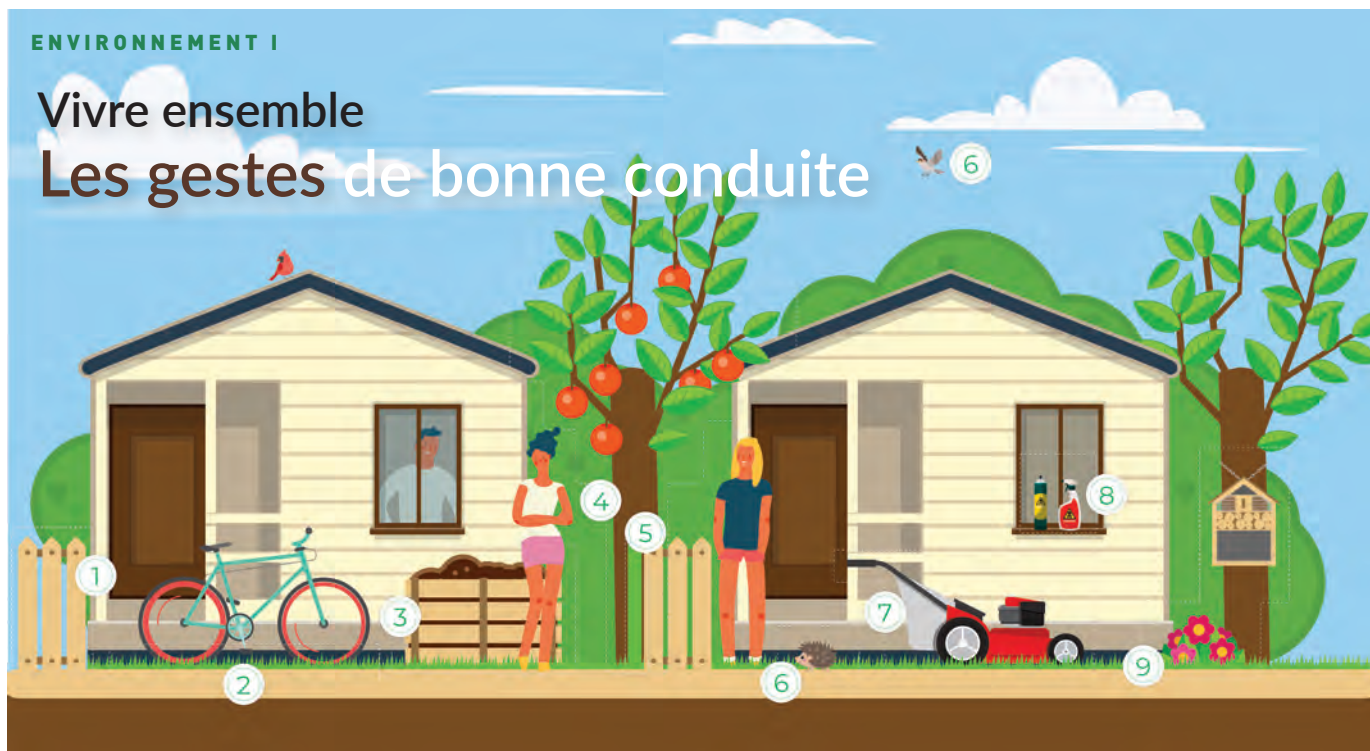
Réduire le volume des déchets organiques de cuisine et de jardin tout en obtenant sans frais un fertilisant naturel pour les plantations : c'est l'avantage du compost maison. **Car en effet, 30 % du contenu de notre poubelle domestique est compostable** et 100 % des « biodéchets » du jardin peuvent être valorisés. Si vous habitez en pavillon, le Sigidurs propose un kit de compostage pour 15 euros, comprenant notamment un bac en bois ou en plastique, une tige d'aération pour remuer le tas. Des tutos pour le montage et le fonctionnement sont disponibles sur sigidurs.fr. Si vous logez en immeuble, le Sigidurs propose d'y installer gratuitement un compost collectif permettant aux foyers volontaires de transformer sur place leurs biodéchets. La matière obtenue au bout d'un an est mise à disposition des habitants pour jardiner sur leur balcon ou dans le cadre d'un jardin partagé.

Plus d'informations : 0800 735 736 ou syndicat@sigidurs.fr



ENVIRONNEMENT I

Vivre ensemble Les gestes de bonne conduite



1 Un arrêté municipal de juin 2018, rappelle que les riverains de la voie publique doivent balayer sous peine de contravention, les trottoirs et caniveaux devant leur propriété en laissant les bouches d'égout libres, ramasser les feuilles pour que les piétons puissent passer et ne chutent pas. Ils sont tenus de désherber par arrachage ou binage en limite de clôture sans utiliser de produits chimiques, et tailler haies et branches pour que rien ne dépasse sur la voie publique.

2 Lorsque l'on tond sa pelouse, réutiliser l'herbe coupée en paillage au pied de ses plantations ou la laisser sur son terrain. L'herbe hachée se comporte comme un paillis protecteur contre la sécheresse et un engrais naturel gratuit.

3 Pensez au compost (voir p. 23)

4 Entre voisins, il existe des règles incontournables. À la longue, il peut être pénible de voir dépasser dans son jardin les branches venues d'à côté. Rappelons qu'un arbre (arbuste) de moins de 2 mètres de hauteur ne peut se trouver à moins de 50 centimètres d'une clôture mitoyenne. Pas à moins de 2 mètres de la clôture pour un arbre dépassant les 2 mètres de haut. Les branches dépassant chez le voisin doivent être élaguées au niveau de la limite. Le voisin n'a pas le droit de tailler lui-même les branches, ni d'ailleurs de cueillir des fruits sur l'arbre. Il peut en revanche les ramasser au sol.

5 La responsabilité de la taille des haies mitoyenne est l'affaire des deux voisins. À eux de se mettre d'accord sur les modalités pratiques.

6 Biodiversité oblige, éviter de tailler et élaguer les arbres entre mars et fin juillet, même s'il est tentant de s'imaginer un jardin « tout net ». Car couper les branches revient à déloger les oiseaux et donc les empêcher de se reproduire. C'est la période où ils nichent. Les haies peuvent aussi abriter des petits mammifères. Réduire donc arbres et haies de septembre à février.

7 Pour tondre sa pelouse (ou tailler une haie), pensez aux nuisances sonores, réglementées par la mairie afin d'assurer la tranquillité des voisins. Ces travaux ne sont permis que du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19 h. Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h. Le dimanche et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

8 Bannir les produits phytosanitaires (pesticides) au profit de solutions « maison » simples, comme de traiter les plantes avec un purin d'ortie en répulsif contre les pucerons.

9 N'empêchez pas vos pelouses de produire des fleurs, car elles fournissent la nourriture aux insectes (avez-vous pensé à installer un hôtel à insectes ?). Ces derniers iront polliniser les végétaux, mais seront aussi le plat préféré de toutes sortes d'oiseaux.

Collectes d'avril à Villeparisis

Déchets végétaux, encombrants, avec le printemps les rythmes des collectes changent à Villeparisis. Suivez le calendrier !

Déchets végétaux : chaque lundi d'avril au matin pour le quartier de Bois Fleuri. Chaque mardi d'avril au matin pour la zone violette sur la carte (est de l'avenue du Général de Gaulle, la rue Varlin et au sud de la rue Jean Jaurès). Chaque vendredi d'avril au matin pour la zone verte sur la carte – ouest de l'avenue du Général de Gaulle.

Encombrants : le 5 avril pour le secteur orange (à l'ouest de l'avenue Gide), le 12 avril pour le secteur jaune (entre l'avenue Gide et les avenues Henri IV, Béarn et rue de l'Île-de-France), le 19 avril pour le secteur marron (Boisparisis et l'est de la rue de l'Île-de-France), le 26 avril pour le secteur rouge (sud des rues Jaurès et de Ruzé).

Si vous avez perdu le calendrier distribué en boîtes aux lettres (avec les cartes et les zones desservies), trouvez-le sur Villeparisis.fr, sur Sigidurs.fr ou au Guichet unique de la mairie.

portrait

CHRISTIAN ASTRUC ENTREPRENEUR



C'est une histoire née il y a une quinzaine d'années autour d'une idée : créer des synergies entre entrepreneurs réunis dans l'association Acev (Association des Chefs d'Entreprises de Villeparisis). L'initiative a d'abord balbutié, avant de renaître voici cinq ans sous l'impulsion de Christian Astruc, de la biscuiterie du même nom. La Covid a tout freiné l'an dernier. L'Acev attend son heure, guettant un redémarrage espéré cet été.

Ce renouveau, Christian Astruc l'imagine depuis son bureau de la rue Denis Papin. Il **passé d'abord par un nouveau site internet**. Un site vitrine (pas marchand) où la douzaine de sociétés adhérentes⁽¹⁾ pourront se présenter, évoquer leur actualité, y déposer des offres d'emplois, mettre en avant leurs engagements environnementaux et sociétaux. En un mot : s'inscrire dans la ville où elles exercent.

Créer un écosystème

«*Tout le monde gagne à trouver des entreprises performantes à Villeparisis*», explique Christian Astruc. Elles amènent de l'activité, de l'emploi local, des ressources à la commune. «*Nous voulons créer un réseau, un écosystème où, plutôt qu'aller chercher un fournisseur hors Villeparisis, chacun va d'abord solliciter son voisin. C'est ce que je fais pour le mobilier de bureau, pour imprimer des documents, pour les véhicules. Je suis aussi fournisseur de Truffaut.*»

Travailler ensemble, confronter les préoccupations quotidiennes, nouer des liens permet aussi de parler d'une seule voix, de peser, donc d'être entendus, auprès des élus, auprès de l'agence de développement économique de l'agglomération Roissy Dev. Car pour prospérer, les zones

d'activités doivent passer outre des problèmes de transport, de voirie, de bouchons ou de sécurité.

Se retrouver autour d'un déjeuner favorise le travail commun autour de thématiques comme la cybersécurité, ou le partage d'expériences. Des sociétés locales plus petites, pas forcément adhérentes, peuvent ainsi bénéficier de l'expertise des plus grosses. «*Nous regardons ce qui se fait ailleurs, dans les associations professionnelles de villes alentours.*»

Contexte sanitaire

Pour l'heure, ces réunions sont au point mort, victimes du contexte sanitaire.

«*On verra en septembre*», avance Christian Astruc. «*Aujourd'hui, chacun s'est un peu refermé sur lui-même.*» La crise sanitaire a frappé à Villeparisis, différemment. «*L'hôtellerie, la restauration connaissent des baisses d'activité allant de 50 à 100%. Mais la*

logistique, le transport de marchandises, la livraison pour le e-commerce ont progressé.»

À la biscuiterie Astruc, après 36 ans de croissance, l'activité a aussi baissé : 50% pendant le premier confinement, avant de reprendre à environ 10% en dessous de la normale. Le secteur alimentaire est resté essentiel. La société née en 1927 vend une trentaine de gâteaux différents. Elle fournit les supermarchés, mais plus guère l'hôtellerie-restauration. L'heure n'est plus aux réceptions. Le couvre-feu a lui aussi pesé. Malgré tout, Christian Astruc prépare la reprise. Après une boutique d'e-commerce ouverte en 2020, il pense s'agrandir, et vient de décrocher une aide régionale pour

moderniser la production.

(1) Biscuiterie Astruc, Truffaut, Netphone, Sipec, Ecowash, Creapub, ERS, France Montemeuble, Métin Pro, Id Com, Alves Net, Roissy Dev... Pour les joindre : contact@lacev.fr.

Au marché de Villeparisis

Coup de pouce et petits plats



Deux nouvelles enseignes viennent de faire leur entrée au marché de Villeparisis, toute deux sentant bon la cuisine. Ainsi, la «Maison Mimouni» propose le vendredi et le dimanche une large variété de champignons. On y trouve des forestiers, pleurotes, cèpes, girolles, champignons blanc, comme autant d'agréments aux petits plats.

Autre genre, mais même halle : «La cuisine d'Adji» élabore des recettes maison, afin de découvrir la cuisine africaine et ses spécialités culinaires. C'est le cas du poulet yassa, du tiep au poulet ou encore des pasteles (plat des Caraïbes) à la viande ou au thon. Le tout accompagné bien entendu de riz cassé. Comme la précédente, cette enseigne est présente le vendredi et le dimanche. La Ville a par ailleurs décidé de soutenir les commerçants volants présents au marché, afin de faciliter le maintien de leur activité en pleine crise sanitaire. Ainsi, du 14 au 28 mars, 300 bons d'achats d'une valeur de 20 euros chacun ont été distribués, à consommer sur place. En janvier déjà, une première opération de soutien similaire avait été organisée. Parallèlement, la mairie a décidé

Le sous-Préfet chez AIF

Soutenir la montée en gamme des PME par l'amélioration de leurs outils numériques et l'adoption des nouvelles technologies : c'est un des objectifs du plan national de relance de l'économie. Pionnier des outils coupants en France, la société AIF y postule. Installée depuis 1958 dans le parc d'activités de l'Ambrésis, elle a reçu le 16 mars la visite du sous-Préfet de Meaux Nicolas Honoré, accompagné du Maire Frédéric Bouche et du député Rodrigue Kokouendo. Cette société fournit les secteurs industriels, aéronautique, automobile, pharmaceutique, ferroviaire... Elle compte ainsi accélérer sa mutation technologique et diminuer son empreinte carbone.

d'exonérer de redevance d'occupation du domaine public du 15 février au 31 juillet, et d'accompagner les commerçants de la ville empêchés d'exercer en terrasses et étals par l'effet du couvre-feu.

Boutiques en ville

Le coin gourmand

20-22 avenue Roger-Salengro



Maison familiale depuis 2007, ce chocolatier est installé au centre commercial Leclerc. Il propose une large gamme de chocolats, de cafés, de thés, de macarons, praline, dragées et autres confiseries, qui feront le bonheur des petits et grands gourmands.

Contact au 01 64 27 07 64.

Supermarché de Villeparisis

94, avenue du Général-de-Gaulle

Ce supermarché dans le quartier de la Poste vient d'ouvrir ses portes. Produits alimentaires et cosmétiques très variés sont proposés. Pathmathy Mahatheva vous y accueille du lundi au samedi de 8 h 30 à 21 h 30 et le dimanche de 8 h 30 à 15 h 00. Des services supplémentaires sont mis en place : la livraison à domicile à partir de 50 euros d'achat ainsi que pour les personnes âgées, le Point Relais colis.

Contact au 01 71 40 28 59



Imma creations

(Auto-entrepreneur)



Diana a la passion du bijou fantaisie. Ses créations artisanales sont le fruit de son imagination et de son inspiration. Colorés, uniques et personnalisables, colliers, bracelets, sautoirs et boucles d'oreilles invitent au voyage. Diana peut imaginer et concevoir des bijoux sur mesure pour toute commande, et assure la livraison à domicile. Retrouvez-la sur sa boutique en ligne : Immacreations.com.

Contact au 07 53 23 16 11

tribune

LIBRE EXPRESSION

GRUPE DES ÉLUS SOCIALISTES ET APPARENTÉS / TOUS MOBILISÉS DANS LA LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE !

La pénurie de vaccins et l'émergence de variants mettent à mal la stratégie de lutte du gouvernement contre la propagation du virus Covid-19.

Sur notre territoire, l'Etat n'a pas retenu la candidature de notre Ville pour l'implantation d'un centre de vaccination et notre bassin de vie, de plus de cent mille habitants autour de la plateforme aéroportuaire, n'a pas eu de centre dédié sur les douze implantés en Seine-et-Marne. Ce traitement sanitaire départemental différencié et injuste a obligé élus et services de la Mairie à déployer d'autres stratégies pour permettre et faciliter l'accès au vaccin aux Villeparisiennes et Villeparisiens. Ainsi, depuis plusieurs semaines la Ville a conclu un partenariat de principe avec l'hôpital Robert Ballanger et plus de cinq cents rendez-vous de vaccination pour les publics prioritaires ont été déjà enregistrés, avec possibilité d'un service transport à la personne offert par la municipalité.

Comme depuis le début de cette crise, les services et plus particulièrement le CCAS accompagnent au plus près l'organisation définie avec les élus et nous les remercions. Cet investissement quotidien a encore permis de pallier aux insuffisances de l'Etat. Alors que le gouvernement nous fait croire à une stratégie nationale, nous savons que c'est encore à l'échelle locale que les communes s'organisent, définissent les créneaux de vaccination et partagent les doses. C'est le système D qui prévaut !

Par ailleurs, nous n'oublions pas l'effort exceptionnel réalisé par les personnels de santé et de secours. Nous les remercions chaleureusement. Prenez soin de vous et de vos proches.

■ Les élus du groupe Parti Socialiste et apparentés

GRUPE DES ÉLUS COMMUNISTES ET PROGRESSISTES / UN BUDGET AU SERVICE DES VILLEPARISIENS ET VILLEPARISIENNES

Bien que la période soit particulière, la municipalité garde son cap et s'adapte sans cesse aux contraintes d'une actualité pleine d'imprévus, et c'est avec ambition et détermination que nous avons voté le budget 2021 qui s'attache à répondre aux besoins des habitants et dont la finalité est le mieux vivre ensemble et l'émancipation. Pour cela, les services municipaux évoluent pour mettre en œuvre le projet municipal pour lequel nous avons été élus, mais aussi pour répondre aux besoins grandissants liés à la crise que nous traversons. Cette volonté d'améliorer les services municipaux est d'autant plus forte que la situation actuelle peut pousser au repli sur soi. Développer nos services publics pour lutter contre l'isolement et la solitude tout comme développer les valeurs de solidarité sont donc plus que jamais indispensables.

Aussi, au moment où les secteurs de la Culture et du Sport sont mis à mal par la crise, nous faisons le choix de ne rien lâcher et d'anticiper l'avenir. Pour cela ; un service culturel est créé, un service sera dédié uniquement aux sports, le service scolaire s'étoffe.

Le budget prévisionnel que nous avons voté permet de doter la ville des moyens nécessaires aux ambitions pour lesquelles les villeparisiens et villeparisiennes nous ont donné mandat. Ces choix nous permettent d'envisager l'avenir avec l'espoir que la situation s'arrangera et que bientôt, nous pourrions toutes et tous retrouver une vie « normale » où tout un chacun aura le droit de se déplacer librement.

■ C. Guilbert, C. Ginguéné, A. Gorez, S. Russo, F. Menzel, P. Giacomel, L. Strulovici

GRUPE EUROPE ECOLOGIE-LES VERTS / L'ÉCOLOGIE, C'EST DU SOCIAL

Nous voici en avril, avec un printemps qui doit être écologique et social. Écologique évidemment puisque notre avenir à moyen terme dépend de notre réaction face au défi climatique et à celui de la disparition des espèces animales ; social parce que nous devons nous battre, être courageux et inventifs dans le contexte de la pandémie qui met en grande difficulté un grand nombre de nos concitoyens.

À Villeparisis, nous avons créé un service Environnement qui n'a jamais existé ici. Il n'est pas au complet mais il est déjà opérationnel. Nous travaillons à un schéma de circulation global intégrant les modes doux ainsi que sur les questions relatives à la végétalisation de la ville (avec le souci de renforcer une biodiversité appauvrie). Ceci changera peu à peu le visage de Villeparisis et c'est indispensable pour franchir le cap de cette époque égarée.

Le dernier contrat de pôle pour notre gare RER mentionne que moins de 1 % des usagers du RER à

Villeparisis y accèdent par les modes doux. Est-ce normal dans une ville plate comme la main et aux dimensions aussi restreintes ? Certains citoyens s'inquiètent de ne pas pouvoir garer leur voiture devant chez eux. Pour se déplacer, nous leur proposons de réfléchir à d'autres solutions chaque fois que cela est possible. Pour cela, nous travaillons sur le schéma directeur cyclable au sein de la CARPF et particulièrement avec nos voisins de Mitry-Mory et Courty, que j'ai rencontrés. Il nous faut aussi penser au covoiturage, qui permet de ne pas voyager seul et d'économiser annuellement des sommes importantes. Pour mieux respirer et faire face à la crise, changeons nos habitudes ! L'écologie est vitale et sociale

■ Philippe LE CLERRE - EELV

GRUPE VILLEPARISIS, L'AVENIR POUR AMBITION / CARENCE, À GÉOMÉTRIE VARIABLE ?

En 2014, notre municipalité avait notamment été élue parce que les Villeparisiens souhaitaient « calmer » le rythme des constructions. Les équipements publics étaient saturés.

Fin 2013, le taux réglementaire de logements sociaux est passé de 20 % à 25 %. Villeparisis, avec 2 112 logements, s'est vue déficitaire de 448. En 2015, suite à 3 refus de permis d'immeubles d'environ 74 logements, la ville n'a pu atteindre les 112 logements fixés pour 2014-2016 par le préfet. Ce dernier, a donc décidé de carencer la ville et d'autoriser des promoteurs à construire des immeubles.

Une telle sanction, n'a été appliquée que contre 11 villes en France, alors que 269 sont carencées !

Villeparisis, alors qu'elle en compte 20 %, a été plus sanctionnée que 72 communes affichant moins de 10 %, de logements sociaux !

POURQUOI ce traitement inéquitable ?

Alors que nous avions programmé 141 logements exigés pour 2017-2019 par le préfet, pour sortir de la

carence, celui-ci présentait de nouvelles exigences.

POURQUOI cet acharnement ?

Début 2020, le préfet ayant invoqué d'autres arguments pour refuser de lever la carence, il est apparu clairement qu'il avait été décidé de maintenir la carence jusqu'aux élections. 6 mois après, la carence est levée !

POURQUOI, CE REVIREMENT ?

Nous nous dites être parvenu à ce résultat après avoir « discuté » avec la préfecture. À qui fera-t-on croire qu'en 6 mois, la situation ait pu changer ? La preuve, le motif invoqué pour lever la carence est « d'avoir atteint 97,5 % de l'objectif fixé pour 2017-2019 ».

Ce serait donc grâce à la municipalité élue en juin 2020, que l'objectif 2019 aurait été atteint ?

Cherchez l'erreur ! Villeparisis, l'Avenir pour Ambition

CLAUDE SICRE DE FONTBRUNE / LES CHAMAILLIERIES PARTISANES ; LEQUEL DES DEUX SERA LE PLUS À GAUCHE ?

Malgré un Centre Culturel fermé, nous avons le droit pendant les conseils municipaux à des joutes verbales dignes d'une pièce de théâtre. Après avoir dépensé toutes leurs énergies communes à évincer les candidats qui ne ressemblaient pas à leur pensée unique, les voilà maintenant à se chamailler pour s'affirmer ou exister. Ne sommes-nous pas en présence de deux partis de gauche ? L'un est une véritable émanation d'un regroupement de partis de gauche et l'autre théoriquement issu d'un parti de droite associé à la macronie, mais qui n'a fait qu'une politique de gauche. Et nous en voyons le résultat sur Villeparisis : logements sociaux qui explosent, insécurité grandissante, structures publiques sous évaluées...

Pour nos jeunes, la bourse au permis est un moyen d'aide, mais ne doit pas être un acquis. **L'accès à cette bourse se réalisera sans contre mesure ni contribution pour la collectivité.** Donc concrètement,

comment faire prendre conscience de la valeur du travail et de la vie en société à nos jeunes dans ces conditions ? **C'est avec ce type de mesure qu'un groupe majoritaire peut confondre social et assistant !**

Nous pouvons aussi constater que les embauches explosent. L'incidence directe sera une augmentation des charges de personnel qui ne doivent pas en contrepartie impacter la qualité du service à rendre aux Villeparisiens. Les embauches doivent aussi être réalisées pour prendre les meilleurs profils aux meilleurs moments, pas pour remercier les copains ! Les projets s'embellissent par la divergence d'opinions, mais pas par l'entre-soi.

■ Claude SICRE DE FONTBRUNE.

état-civil

Naissances

Janvier

Soan IVO
Elyna SUZAN PINTADO
Abhijot SINGH
Hannah KHEBBAB
Enzo LATAILLADE SIGISMEAU
Owen ALCEGAIRE
Alynah KAUDEER
Laure-Anaïs DURAND
Melike ALI
Camellia SUNDA MAYEMBA KIPASA
Jérémy TADIE FOPOUSSI
Aïché TIMAR
Imran BELHADJIN
Méliona GABBIATI SALOME
Ibrahim GOMES BARRADAS
Kelly DAO
Tino GAUTHIER GUILLAUME
Melissa OUALIKEN
Timaé CHANTRAINE

Côme SPOOR BENOIST
Fatima SALL
Soan AURELA
Raphaël HERNANDEZ
Siane HUON
Kiara SAINT-SURIN
Nassim LUMBILA TABU

Février

Thyam MARTINEZ
LETOURNEAU
Aïmy OSSANT
Calista HECTOR
Aryndor GRAN
Mahir KIMPIOKA TAHRAOUI
Joshua VOGEL
Sarah BAH
Sara MOUSSI
Aria DOSSUS
Nathan AOUAT
Lya MAAGOUZ
Mathys ABSOLONIO
Gabriela LEITE
Sofia SAIDI
Joshua DOIZY

Safa ZERGUIT
Souhan MALIK
Gabriel BUMBUC
Inia MUTHULINGAM
Aria ROMAIN
Emily BLANCHET
Adam SOLIS
Aaron COULIBALY
Maë TREICH
Moïra DROUIN LAMOTTE
Djibril TAKBOU
Emma BELGACEM
Laura LOUIS

Mariages

Janvier

Oualid ZAGTOUF et
Nora KHIRANI

Février

David JOSQUIN et
Caroline RONZONI

Mickaël MORIN et Nazan DURMUSÇELEBI
Atif ALI et
Arbab AZHAR
Fabio VIRZI et Isabelle CARRER
Aubel MANBOU TAGNE et Liliane KAMGUE NDASSI

Décès

Décembre

Hervé ASSOUGROU
Antoine SÉDDAS
Jean LECHEVALLIER

Janvier

Thi Lang LE veuve
MONTPELLIER
Ginette BOUILLER veuve
BIRTEL
Aboubekr SAÏDI
Rosalia LI MANDRI veuve

BLAINEAU
Ambroise MENDY
Michel MANSARD
Monique HASLER veuve
BARDOT

Février

Pascal SEURIN
Abdelkarim GHAZALA
Michel ROGER
Lodia STASIAK épouse
MALET
Faoudzi BEKHTI
Jocelyne AÏTTOUARÈS
veuve LEMATTE
Jeannine MUNN-HELLER veuve LEMOINE
Savitri GONANDAN
veuve COONDEAH
Rabia HADBI veuve
MAHMOUDI
Mohamed
BENAHMED
Myriam MAI épouse
DANG

Déclarations

La déclaration de naissance doit se faire dans la mairie du lieu de naissance dans un délai de 5 jours suivant l'accouchement. Lorsque le dernier jour est un jour férié, le délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable qui suit le jour férié. Présenter le livret de famille ou les pièces d'identité des parents s'ils ne sont pas mariés, ainsi qu'une attestation du médecin ou de la sage-femme ayant assisté à l'accouchement.

Pour un mariage, s'adresser au service d'état-civil de la mairie du lieu du domicile de l'un des futurs époux ou du lieu de résidence de l'un des parents de l'un des futurs époux. Un dossier (avec la liste des documents à fournir) sera remis aux intéressés, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Lors d'un décès, la déclaration doit être effectuée dans un délai de 24 heures à la mairie du lieu de décès, par un parent ou toute personne possédant les renseignements les plus complets possibles sur l'état-civil du défunt. L'autorisation d'inhumation est délivrée par le maire après la constatation du décès par un médecin.

Horaires du cimetière

Les horaires d'ouverture changent dans les deux cimetières de Villeparisis, passant en horaires d'été. Depuis le 1er avril et jusqu'au 30 septembre, les portes sont désormais ouvertes de 8 heures à 19 heures.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRÉDÉRIC BOUCHE / **RÉDACTRICE EN CHEF** : LINA JALI / **DIRECTION DE LA COMMUNICATION** : DAMIEN PFISTER / **RÉDACTION** : OLIVIER PELLADEAU / **SITE INTERNET** : VILLEPARISIS.FR / **PHOTOGRAPHIES/ILLUSTRATIONS** : MAHAMADOU KANTÉ, OLIVIER PELLADEAU, ANTOINE BOUCHARD, DANIEL BERNAL ET NOS PHOTOGRAPHES AMATEURS, ISTOCK / **RÉGIE PUBLICITAIRE** : CITHEA.COM (SEULE CETTE SOCIÉTÉ EST MANDATÉE PAR LA VILLE POUR LA GESTION D'ESPACES PUBLICITAIRES DANS LE VILLEPARISIS LE MAG) / **CONCEPTION/RÉALISATION** : CITHEA. / **DÉPÔT LÉGAL** : 1^{er} TRIMESTRE 2021 / **TIRAGE** : 12 400 EX. / **IMPRESSION** : GROUPE DES IMPRIMERIES MORAUULT - IMPRIMÉ EN FRANCE - PAPIER ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT / **DISTRIBUTEUR** : ISA PLUS / La conception et l'impression du journal que vous tenez entre vos mains sont intégralement financées grâce à la fidélité de ses annonceurs (que nous remercions pour leurs publicités). Aucun fond public n'est utilisé pour la réalisation du Villeparisis Le MAG.





LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de ville – 32, rue de Ruzé
CS 50105 – 77273 Villeparisis cedex
Tél. : 01 64 67 52 00

LES SERVICES MUNICIPAUX :

Guichet unique : ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45, et le samedi de 8h30 à 11h45.

Centre Communal d'Action Sociale : ouvert les lundis et jeudis de 8h30 à 12h, les mardis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 8h30 à 12h.
Tél. : 01 64 67 52 34 ou 52 46.

Urbanisme : Dépôts de dossiers aux horaires de la mairie. Rencontre avec un instructeur sur rendez-vous les mardis, jeudis, vendredi de 8h30 à 12h.
Tél. : 01 64 67 52 47 ou 52 89.

Permis de louer : appeler le 01 64 67 52 68 ou 52 07.

Maison des sports et des associations : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, sauf le jeudi et le samedi de 8h30 à 12h uniquement.
Tél. : 01 60 21 21 00.

Police municipale : accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45.
Tél. : 01 64 67 54 86 ou 06 85 91 69 41.



EXTRAITS DES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 9 FÉVRIER ET 2 MARS 2021

- **Adopte** l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public pour l'exercice d'une activité commerciale du 15 février au 31 juillet 2021.
- **Adopte** la reconduction des dispositifs des bourses au BAFA et au permis de conduire.
- **Adopte** un vœu pour favoriser l'aide matérielle nécessaire pour le relogement d'urgence des femmes victimes de violences conjugales.
- **Adopte** le rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la collectivité territoriale de Villeparisis pour l'année 2019.
- **A mené** le débat d'orientations budgétaires portant sur le Budget 2021 de la Ville.

Les comptes-rendus sont disponibles sur le site de la ville.
Prochain Conseil municipal prévu le 18 mai 2021.



INFORMEZ-VOUS VIA LES RESEAUX SOCIAUX DE LA VILLE

Twitter : @villeparisis77 Facebook : Ville de Villeparisis

Instagram : villeparisis77 Notre chaîne Youtube.com

Et aussi le site internet : villeparisis.fr et sa newsletter Villep@flash

PHARMACIES DE GARDE LE DIMANCHE

Les pharmacies figurant ici sont les plus proches de Villeparisis. Les horaires étant variables, nous vous recommandons d'appeler avant de vous déplacer.

Pour plus d'informations, consulter monpharmacien-idf.fr.

04/04-PHARMACIE MATAGA

72-74 rue de Meaux 93410 Vaujours
Tél. : 01 48 60 60 80

PHARMACIE PRINCIPALE

21 avenue de la Gare, 93420 Villepinte
Tél. : 01 48 61 59 99

05/04- PHARMACIE MATAGA

72, 74 rue de Meaux 93410 Vaujours
Tél. : 01 48 60 60 80

PHARMACIE ZAOUÏ

150 avenue Jean Jaurès 93470 Coubron
Tél. : 01 43 30 48 61

11/04 - PHARMACIE MATAGA

72-74 rue de Meaux 93410 Vaujours
Tél. : 01 48 60 60 80

18/04- PHARMACIE LA JOUVENCE

22 rue Eugène Masse 93190 Livry-Gargan
Tél. : 01 43 83 50 12

25/04- PHARMACIE MATAGA

72, 74 rue de Meaux 93410 Vaujours
Tél. : 01 48 60 60 80

01/05- PHARMACIE MATAGA

72, 74 Rue de Meaux 93410 Vaujours
Tél. : 01 48 60 60 80

PHARMACIE GARE DU VERT GALANT

8 place de la Gare 93420 Villepinte
Tél. : 01 48 60 64 84

PHARMACIE ZAOUÏ

150 avenue Jean Jaurès 93470 Coubron
Tél. : 01 43 30 48 61

02/05- PHARMACIE ZAOUÏ

150 avenue Jean-Jaures 93470 Coubron
Tél. : 01 43 30 48 61

08/05- PHARMACIE ZAOUÏ

150 avenue Jean Jaurès 93470 Coubron
Tél. : 01 43 30 48 61

PHARMACIE PRINCIPALE

21 avenue de la Gare 93420 Villepinte
Tél. : 01 48 61 59 99

09/05- PHARMACIE MATAGA

72, 74 rue de Meaux 93410 Vaujours
Tél. : 01 48 60 60 80

PHARMACIE FONTAINE MALLET

86 avenue Émile Dambel 93420 Villepinte
Tél. : 01 48 60 12 90